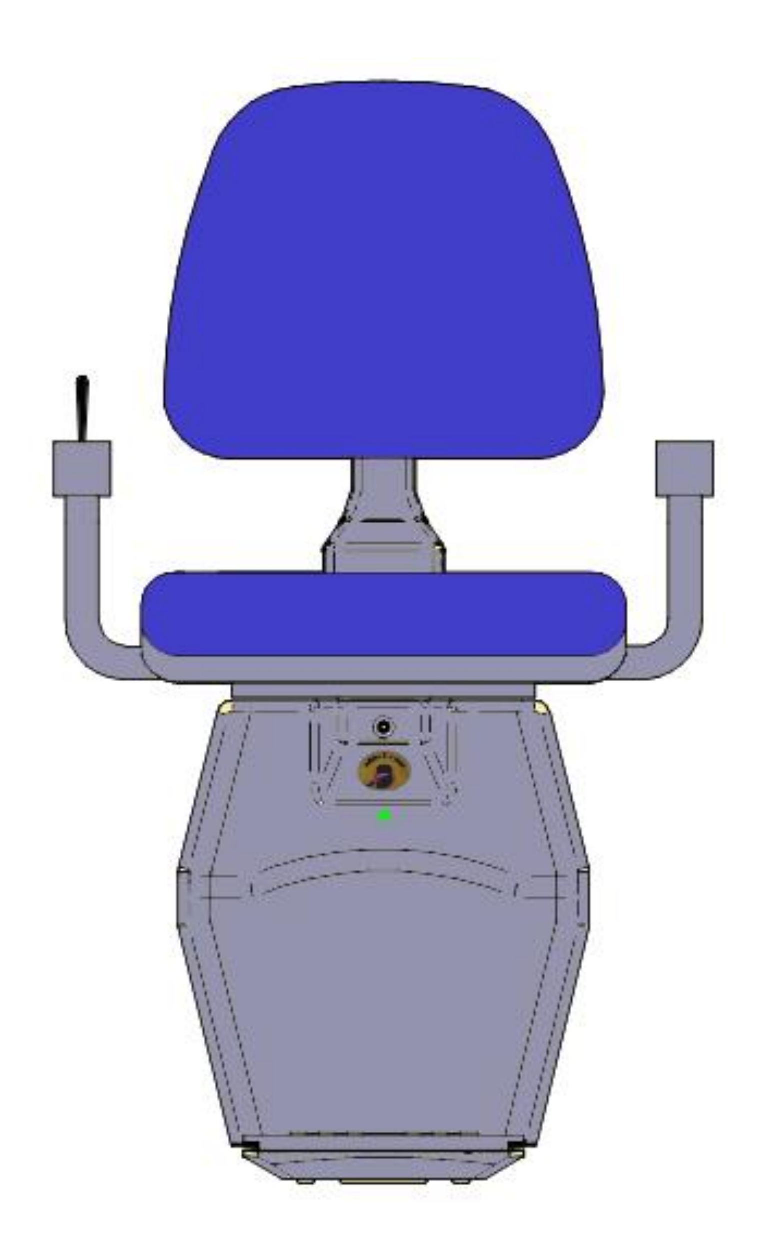


NOTICE D’UTILISATION

Chaise élévatrice modèle HW 10



Sommaire

1. Introduction

1.1 Description générale

Le monte escalier Hawle permet le déplacement sur 1 ou plusieurs étages pour les personnes à mobilité réduite dans les cages d'escaliers de tout bâtiment.
Il a été conçu de telle sorte que son installation peut se faire des deux côtés de l'escalier : côté mur ou côté rampe.
Pour optimiser l'espace libre en bas ou en haut de l'escalier, l'appareil peut être replié quand il n'est pas utilisé.
La distance entre le tube de guidage et le mur est réduit par rapport à la plupart des élévateurs traditionnels.
De plus, son angle d'élévation est également plus important que les autres modèles d'élévateurs.
Sa conception, sa construction et sa production apporte un degré d'efficacité exceptionnelle qui permet l'élévation sur 2 ou 3 étages voire au-delà.

A l'aide d'une télécommande, la chaise peut être appelée de différents points de départs. Suite à de nombreux essais, la durée de vie a été portée à 15 ans minimum avec un cycle d'utilisation tournant autour de 800 à 1 500 fois par an et un entretien en conformité.

Pour notre monte escalier, nous vous assurons deux ans de garantie.

Pour votre sécurité, l'élévateur est équipé de toutes les normes CE en vigueur.
En outre, nos modèles peuvent être équipés EN STANDARD avec certaines options telles que le pivotement électrique de l'assise.

Information importante :
La LED bleue sur l'accoudoir s'allume dès que le monte escalier arrive sur un point de charge ou point de parking.
C'est le signal que la chaise se trouve dans la bonne position pour un chargement optimal.
Cela évitera que les batteries se déchargent et que le Service Après Vente doive intervenir.
Il est important d'activer le bouton d'Arrêt d'urgence situé sur l'avant de la chaise avant de débrancher la prise électrique afin que les batteries ne se déchargent pas.

1.2 Données techniques

Charge utile :	125 kg
Vitesse d'élévation :	réglable jusque max. 0.1 m/s ± 10% (en usine)
Capacité d'élévation :	standard de 0- 62.5° / en option de 0- 75°

Fonctionnement 2 heures sans rechargement avec un maximum de 4 déplacements par heure pour 1 longueur de rail de 6 m et une montée de 50° environ.

Rayon de courbure du rail de guidage :

- pour une élévation de 0° : 200mm
- pour une élévation de 15° : 180mm
- pour une élévation de 30° : 147mm
- pour une élévation de 50° : 95mm

Nombre de déplacements possibles sur 1 heure : 8 à 10 à une température ambiante de 20^0 Celsius environ.

Fonctions de commande programmées d'usine:

- Douceur dans le démarrage et dans l'accélération
- Douceur pour l'arrêt et le freinage
- Vitesse maximale d'élévation
- Vitesse maximale de descente
- Ralenti avant l'arrêt
- Système de diagnostic sur LED (codage par clignotement)
- Ajustement de la puissance du moteur pour un rendement optimal
- Limitation de courant électrique
- Limitation de vitesse maximale

La télécommande permet le réglage d'un code propre, afin d'éviter tout parasitage d'autres émetteurs à proximité.
La manette Joystick peut être intégrée soit sur l'accoudoir droit ou gauche, selon les besoins du client.

1.3 Incidences sur l'entourage

Ce modèle n'a aucune influence négative. Il ne produit ni nuisance ni vibration et aucun bruit.
Lors du changement des batteries (après 2-4 ans), veillez à ramener les batteries usagées aux endroits prévus à cette reprise.

2. Mode d'emploi

2.1 Instruments de mise en service

L'appel de l'appareil se fait par l'appui sur l'une des deux touches au milieu de la télécommande (flèche vers le haut ou le bas). Vous pouvez sans souci maintenir cette pression, car l'élévateur va ralentir de lui-même et stopper automatiquement au bon endroit en fin de parcours.



Figure 1

Type de Batterie 9V   Réf 6F22 ou 6LR61

Pour changer les piles des télécommandes, tirer sur la partie basse (où se trouve l'image du logo de HAWLE). La pile se trouve logée sous ce couvercle.

2.2 Préparation pour l'utilisation de l'élévateur :

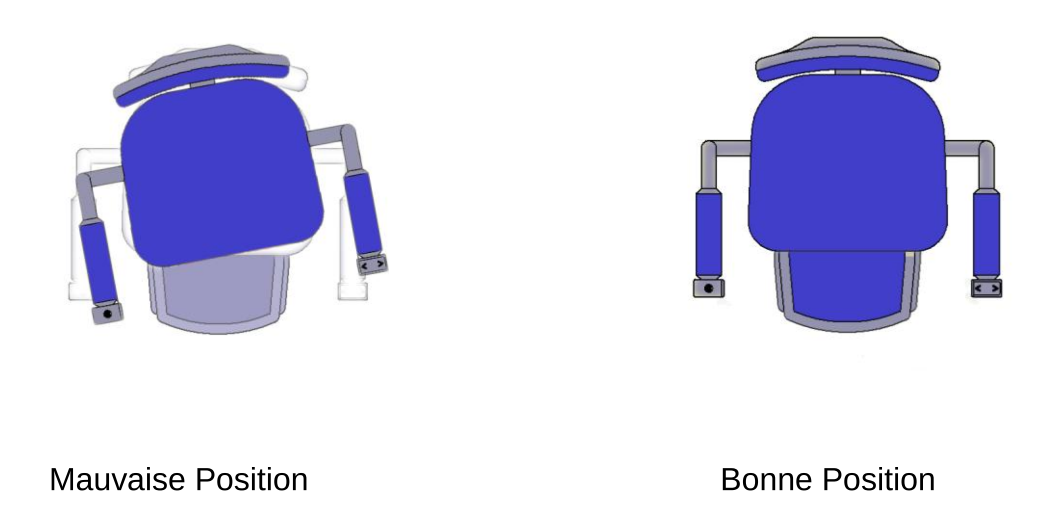
Les accoudoirs (Fig.3 : 2 et 7) et l'assise du siège (Fig.3 : 3), doivent être baissés en position horizontale.
Le repose pieds doit être abaissé en relevant le levier (Fig.3 : 6).
Le monte escalier est prêt à vous emmener en toute sécurité à l'étage souhaité.

Le départ et le parcours se font par le maniement du joystick comme suit:
Maintenez le joystick dans le sens souhaité du déplacement du monte escalier, vers le haut ou vers le bas. Maintenez le joystick sans le relâcher jusqu'à l'arrêt complet de la chaise sur son point de parking.

Attention n’interrompez la course qu’en cas de danger immédiat ou d’obstacles.

Afin de s’asseoir ou de se relever en toute sécurité de votre fauteuil élévateur, à son arrivée à la position la plus haute, le siège pivotera grâce à une pression maintenue sur le bouton de commande du pivotement (Fig.3 : 4) se trouvant sur l’accoudoir opposé de celui équipé du joystick.
Il suffit d’appuyer sur le bouton soit à droite soit à gauche selon le sens où vous souhaitez faire tourner le siège puis celui-ci restera sur son fin de course.

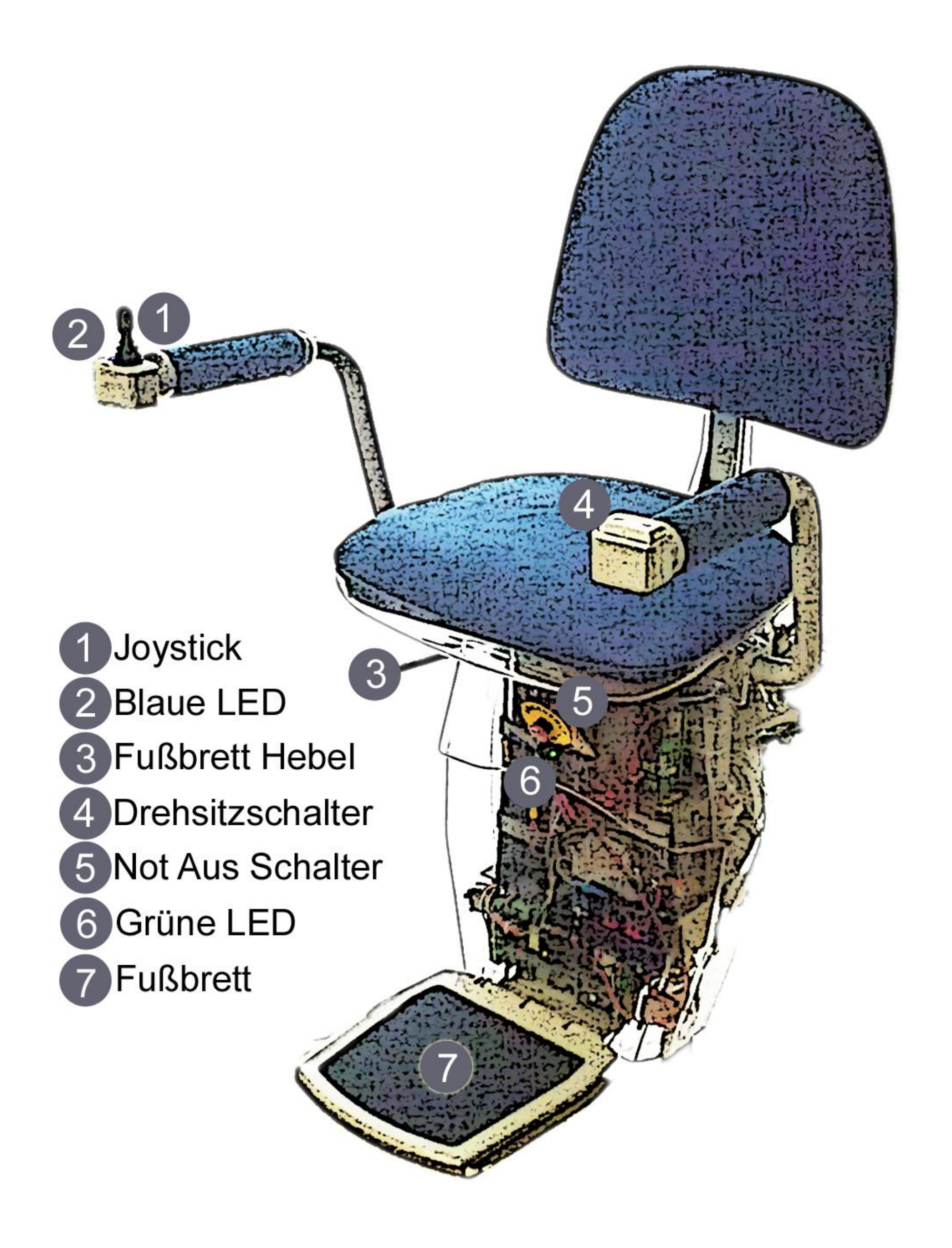
Pour remettre l’élévateur en position de départ, appuyer sur le bouton en sens contraire de sa position.
En fin de course, en arrivant sur son point d’arrêt « Parking » descendez et repliez le siège, les accoudoirs et le repose-pied, puis mettre l’appareil sur son point d’arrêt « Parking », si besoin, en se servant de la télécommande fournie avec le monte escalier lors du montage.



Mauvaise Position — Bonne Position

Figure 2

Figure 3



Traduction :

1. Joystick
2. LED bleue
3. Levier pour abaisser ou remonter le repose pied
4. Interrupteur du pivot de siège
5. Interrupteur Marche / Arrêt
6. LED verte
7. Repose pied

Lors de l’installation de l’appareil par nos techniciens confirmés, il est recommandé de tester celui-ci.

A tester : la douceur du départ et de l’arrêt
la vitesse nominale de déplacement

Ces essais et réglages permettent d’utiliser au mieux la capacité de l’élévateur.

Signaux visuels :

La LED verte
- En fonctionnement normal la LED reste allumée. Elle peut signaler une panne sur le fonctionnement du monte escalier. La LED reste allumée en continu MAIS elle s’éteint suite à l’activation du bouton d’arrêt d’urgence.

- La LED clignote si les batteries du monte escalier ont besoin d’être rechargées. Remettez votre chaise sur un point de charge.

- La LED est éteinte : les batteries sont déchargées ou le monte escalier n’est plus alimenté électriquement pour le chargeur (vérifiez que le chargeur est bien branché dans la prise 220 V).

La LED bleue
- Elle se trouve sur l’accoudoir à côté du joystick. Elle s’allume dès que le monte escalier se trouve sur un point de parking ou point de charge.
Elle s’éteint aussitôt que le monte escalier quitte son point de charge.

2.3 Règles de sécurité avant le parcours

Vérifier que le siège et les accoudoirs soient dans la bonne position Fig. 2
Vérifier qu’aucun obstacle ne se trouve sur le parcours et surtout au dessus du tube de guidage : vêtements ou autres doivent être écartés.
Garder bien vos pieds sur le marche - pied, les bras sur les accoudoirs.
Mettre la ceinture de sécurité et rester assis droit.
Si des vibrations ou des pannes devaient apparaître, se mettre en rapport avec le service après-vente.
En quittant votre chaise, retirer la clef du contact (option)et la conserver dans un endroit sûr.
Vérifier que le chargeur est bien branché.

2.3 Pour votre sécurité

Il est interdit :

- de rester debout pendant le déplacement
- d’utiliser l’élévateur en cas d’incendie
- d’installer l’élévateur dans un endroit humide
- de projeter de l’eau ou d’autres liquides sur la chaise
- de salir les commandes
- de transporter plus d’une personne à la fois
- de transporter du matériel inflammable
- de transporter des objets lourds
- de dépasser le poids autorisé en charge utile

3. Entretien

3.1 Par l’utilisateur

L’utilisateur doit garder les tubes de guidage et la chaise propre

Il est très important que les tubes soient dépoussiérés régulièrement.

Nous vous suggérons :
Après une dizaine de déplacement ou au plus tard après quelques jours, les tubes de guidage doivent être nettoyés avec un chiffon humide et de l’alcool
Si l’élévateur n’était pas utilisé sur une longue période, les tubes de guidage et les galets doivent être nettoyés avant de le refaire fonctionner.
Le lubrifiant sur la roue dentée motrice ne doit pas être enlevé.

Suite à des tests et essais sur ce modèle, avec une simulation de 7000 cycles (environ 6-8 ans de course), et en nettoyant le tube à chaque dixième cycle avec de l’alcool et un chiffon humide, nous n’avons constaté aucune altération de la couleur des tubes de guidage. La couleur a gardé sa brillance d’origine.

3.2 Par le technicien

Avec une utilisation correcte de la chaise et un entretien comme ci-dessus, aucune maintenance n’est nécessaire.
Si des perturbations devaient apparaître, contacter le service après-vente.
Toutefois, nous conseillons une visite d’entretien annuelle.

Vous pourrez utiliser votre monte escalier avec plaisir sans dysfonctionnement.

3.3 Maintenance

3.3.1 Pièces usées

Suite à l'usure, voici les pièces à contrôler :
- l'ensemble des galets de roulement et de traction
- Roue d'engrenage

Ainsi que toutes pièces ayant un signe d'usure.

3.3.2 Dispositif de sécurité

Pour les mesures de sécurité, il sera vérifié l'intégrité des pièces et le composant de l'élévateur (on ne doit voir aucune détérioration)
Il sera contrôlé, que la distance de sécurité entre le repose-pied et l'escalier soit, au minimum de 15-20 mm (la mesure doit être prise avec une charge sur l'élévateur.
La distance entre l'utilisateur et le mur doit être égale ou supérieure à 50 mm.

4. Conditions de garantie et d'entretien

4.1 Conditions de garantie

Le fabricant garantie la bonne marche, la performance et l'entretien durant la période de garantie.
La garantie fabricant est de 2 ans et débute à la pose de l'appareil.
La garantie n'est valable que si l'installation, l'utilisation et l'entretien sont bien faites selon les directives du fabricant.

N'est pas compris dans cette garantie :

- ☐ Si l'installation ne s'est pas faite par un personnel qualifié, et que l'utilisation et l'entretien de l'appareil est mauvais
- ☐ Toute petite imperfection mécanique telle que serrage des écrous, des goujons, et toute installation faite en dehors des règles.
- ☐ Tout problème lié à la négligence de l'utilisateur, ou à un dégât des eaux, ou à un feu ou à ne catastrophe naturelle.
- ☐ Les dommages dus au transport sont exclus de la garantie.
- ☐ La garantie entre en vigueur à la date du 1er achat de l'appareil. Pour toute revente par la suite aucune prolongation de la garantie ne sera effective.
- ☐ Pour toute panne ou avarie pendant le temps de garantie, il revient au client de prévenir la société de montage. Celle-ci constatera la panne et remplira un rapport protocolaire.

4.2 Entretien

Seule une entreprise qualifiée est habilitée à effectuer la mise en marche de l'élévateur, l'entretien et les réparations.
Après la garantie, le client pourra, s'il le souhaite, conclure un contrat de maintenance avec l'entreprise de pose. Cette société (nom et adresse dans la notice) aura alors la responsabilité de l'entretien et des réparations de l'élévateur.

Votre interlocuteur ou prestataire: